

Je puis assurer au député que l'on collabore étroitement avec les représentants du commerce, qu'on fait de son mieux et que l'on continuera de le faire afin qu'à chaque bonne occasion, cette question soit mise de l'avant.

#### L'INDUSTRIE—PRÉSUMÉE RÉDUCTION DE LA PRODUCTIVITÉ

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Monsieur l'Orateur, j'ai demandé cet après-midi au ministre de l'Industrie et du Commerce ses observations sur la réduction de 30 p. 100 du taux annuel d'augmentation de la productivité entre les années 1964 et 1965. Ma question s'appuyait sur un exposé dans le rapport annuel de son ministère en date du 28 janvier 1966 et déposé par lui hier. L'exposé commence en page 45 du rapport et se lit ainsi:

De 1963 à 1964, la production par heure-homme a augmenté de 2.8 p. 100, dans l'industrie de la fabrication. Les chiffres sur l'emploi, la production et les heures-hommes, au cours des neuf premiers mois de 1965, laissent croire que l'augmentation de la production par heure-homme sera inférieure à 2 p. 100 en 1965.

Monsieur l'Orateur, cela représente une diminution du taux de l'augmentation de la production de 30 p. 100, au cours des douze derniers mois. Or, le taux annuel de l'accroissement de la production, de 1960 à 1964, était de 2.9 p. 100. Par conséquent, le taux d'augmentation en 1965, comparativement à celui de 1964, était de 32 p. 100 inférieur à la moyenne établie pour la période de 1960 à 1964. Cela veut dire que le taux d'accroissement, l'an dernier, a été d'un tiers inférieur à la moyenne des quatre années précédentes.

C'est là un triste état de choses pour un ministère qui a été établi pour accroître la productivité. Je conseillerais au ministre de reconstituer, sans délai, le Conseil de productivité que nous avions établi et dont son gouvernement n'a tenu absolument aucun compte; je lui conseillerais de demander à ce conseil de l'aider à accomplir une tâche qui, de toute évidence, dépasse un peu ses forces.

Je demanderais au ministre de faire connaître à la Chambre les mesures qu'il entend prendre non seulement pour rétablir le taux annuel d'accroissement de la productivité à ce qu'il était avant que son ministère soit créé avec tant de brouhaha et à un coût si élevé pour le contribuable canadien, mais aussi pour l'accroître cette année et les années qui suivront.

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Je regrette que le député ait commencé par lire les conclusions figurant à la page 45 du rapport annuel. S'il avait lu la page 44, c'est-à-dire la précédente, il aurait trouvé l'explication, en termes assez simples, du phénomène qu'il vient de signaler.

Voici ce qui se passe au Canada. Après un ralentissement considérable de l'économie et d'une capacité à produire qui surpassait nos besoins, pendant un certain nombre d'années, l'industrie de fabrication au Canada fonctionne maintenant, en 1965, à plein rendement dans la plupart des secteurs ou à peu près.

**L'hon. M. Hees:** Et à un rendement maximum.

**L'hon. M. Drury:** Cet état de choses figure à la page 44 du rapport.

La demande étant forte dans le cas de presque tous les genres de produits ouverts, les indicateurs principaux de l'activité, dans le domaine de la fabrication, étaient bien au-dessus des niveaux de l'année précédente...

Presque tous les secteurs de l'industrie de fabrication ont accusé des progrès dans la production, en 1965... Dans un certain nombre d'industries, la capacité matérielle a limité le volume d'augmentation de la production, étant donné, qu'à la fin de l'année, la production était à son maximum ou presque, malgré l'aménagement d'installations supplémentaires pendant l'année.

Également en 1965, un nombre croissant de fabricants canadiens se sont heurtés à une pénurie de travailleurs spécialisés et professionnels.

Cette pénurie a, bien entendu, été de nature à réduire le taux d'expansion et la production par ouvrier.

Si le député avait pris la peine de lire les 43 pages précédentes du rapport, il aurait appris les initiatives que prend le ministère de l'Industrie pour accroître la productivité. L'une des principales que je pourrais peut-être signaler, c'est l'accord sur l'industrie automobile, conçu en vue d'une organisation rationnelle de cette industrie et ayant comme conséquence directe d'accroître maintes fois sa production.

On prendra des mesures qui donneront le même résultat à l'égard, par exemple, de l'industrie de la construction navale et de la construction de meubles. Je n'ai pas le temps de donner lecture du rapport annuel en trois minutes, mais je recommande au député de Northumberland de le lire car il ne semble pas avoir consacré au document l'attention qu'il mérite.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 23 du soir.)